

Enjeux du Tourisme durable en Haïti face au paradigme actuel en gestion de sites à haute valeur culturelle.

Le cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans Souci, Ramiers.

Olsen Jean Julien
Université d'Etat d'Haïti
Faculté des Etudes Post-Graduées
Professeur.
olsen2j@yahoo.com

Résumé. En Haïti, la conservation de la mémoire historique contribue à la structuration des lieux en tant qu'un paramètre fondamental d'aménagement du territoire. Considérant cette hypothèse de travail, le développement touristique en Haïti ne peut être durable sans un processus de planification en adéquation avec le paradigme actuel dans la gestion de sites à haute valeur culturelle. C'est cette hypothèse qui est illustrée dans le présent texte à travers les enjeux du développement touristique durable autour du Parc National Historique : Citadelle – Sans Souci – Ramiers.

1. Introduction

La conservation et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles ont, depuis la fin de l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934), toujours constitué une problématique importante de l'Etat haïtien. En 1968, le concept de « *site naturel dont la conservation présente un intérêt général au point de vue artistique, historique et scientifique* » est introduit dans la législation haïtienne avec le décret du 18 mars relatif aux Parcs Nationaux et Sites Naturels. Ce même décret consacre une superficie de 250 hectares au minimum autour de la Citadelle destinée à protéger ce monument. (Article 14.f) Avec la ratification de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (1972), l'Etat haïtien s'est donné un ensemble d'obligations en termes de gestion et de protection des sites localisés sur le territoire. Au centre de ces obligations se trouve la nécessité de définir « *une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale* ».

En faisant du tourisme l'un des axes prioritaires de développement économique aussi depuis 1972 (Rapport OEA, 1972), l'Etat haïtien allait essayer d'articuler les préoccupations pour la protection des sites culturels avec la planification du développement touristique. L'une des premières actions d'envergure dans cette démarche a été le projet d'inventaire de la Citadelle et du Palais Sans Souci initié en 1973. Avec la création de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) en 1979 et l'inscription du Parc National Historique : Citadelle – Sans Souci – Ramiers, sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982, un ensemble de travaux de recherches et d'interventions physiques ont été réalisés pour la conservation des richesses naturelles et culturelles du site. La plupart de ces travaux, réalisés par des équipes multidisciplinaires de grande qualité, ont permis de sauver les monuments de la destruction et de comprendre à fond les aspects multiples de ce site.

La conservation et la mise en valeur de la signification culturelle du Parc National Historique a donc coïncidé avec le processus de planification de l'aménagement touristique en Haïti comme un de ses paramètres fondamentaux.

En d'autres termes, en Haïti, la conservation de la mémoire historique contribue à la structuration des lieux en tant que paramètre fondamental de l'aménagement du territoire. En considérant cette donnée comme une hypothèse de travail, une implication immédiate est que le développement touristique en Haïti ne peut être durable sans un processus de planification en adéquation avec le paradigme actuel de la gestion de sites à haute valeur culturelle. C'est cette hypothèse que je me propose de développer dans la présente communication en identifiant les enjeux du développement touristique durable autour du Parc National Historique.

2. Le changement de paradigme dans le cadre de la discipline de la conservation du patrimoine culturel.

La double décennie 1988-2008 a été marquée au niveau international par de profonds changements dans la gestion du patrimoine culturel et naturel. De l'aménagement du territoire à la géopolitique, de la planification touristique à la gestion des sites culturels, les principes

fondamentaux définissant ces disciplines professionnelles ont été réévalués en retenant comme essentiels les trois éléments suivants :

1. **les attentes économiques des acteurs**, en considérant comme prioritaires la protection des intérêts des investisseurs ainsi que ceux des populations locales vivant souvent dans des conditions de pauvreté;
2. **la signification culturelle des lieux**, en considérant comme prioritaires les valeurs associées à la protection et à la consolidation de la dignité humaine et à la diversité culturelle des populations locales et des visiteurs. Ce qui implique la participation de cette population dans le processus;
3. **les exigences de la protection de l'environnement**, en considérant comme prioritaires la protection des caractéristiques physiques et l'équilibre fragile des écosystèmes naturels.

Ces trois éléments servant de critères d'évaluation sont l'expression d'une rupture résultant d'un très long processus de maturation intellectuelle de différentes communautés scientifiques, mais il fallait encore la réunion de conditions favorables au niveau politique et social pour que les réflexions scientifiques se transforment en décisions politiques. C'est ce qui s'est passé au cours de la période 1988-2008 à partir de la création du *Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)* établi en 1988 avec la mission « *d'évaluer les informations scientifiques relatives au changement climatique, de mesurer les conséquences environnementales et socioéconomiques de ce changement et de formuler des stratégies de parade réalistes* »

Les conquêtes réalisées en matière de protection de l'environnement depuis la création du GIEC ont des conséquences multiples sur la gestion du patrimoine culturel et la planification du développement touristique. En témoignent les différentes révisions et élaborations de documents normatifs introduisant les concepts diffusés à partir de cette conférence: la Charte sur le Tourisme Durable (1995), la Charte sur le Tourisme Culturel par le Comité International de l'ICOMOS en 1999, la Charte d'ICOMOS sur la Conservation des lieux patrimoniaux à valeur culturelle (1999) pour ne citer que ces cas. Pour

mieux souligner l'importance des avancées consacrées par ces instruments normatifs, il importe de citer la Charte du Tourisme Durable selon laquelle *«le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.»*

3. La mémoire historique en tant que paramètre fondamental d'aménagement du territoire

Les monuments du Parc National Historique - la Citadelle, le palais Sans souci et le site fortifié des Ramiers - sont parmi les plus importants artéfacts haïtiens. Ils constituent non seulement les produits d'un extraordinaire travail social réalisé dans le passé mais aussi une sorte de négation du présent. La beauté de leur image est à la fois une présence spécifique du passé dans la réalité contemporaine et une critique de l'ordre social en Haïti près de deux cent ans après leur édification.



Figure 1. La Citadelle

Correctement articulées, cette beauté et cette image peuvent nous permettre de comprendre les valeurs multiples de la révolution haïtienne et de relancer le débat sur le rapport entre l'esthétique, la politique et l'histoire en tant qu'aspects de la discipline de la conservation de monuments et de biens culturels.

Le comité ICOMOS d'Australie a fourni un élément essentiel à ce débat en précisant la nature de la valeur esthétique d'un artéfact. Selon ce comité, *«La valeur esthétique est la réponse dérivée de l'expérience*

concrète d'un environnement ou des attributs naturels et culturels qu'il contient. Cette réponse peut être adressée à des éléments visuels ou non et peut embrasser une réponse émotionnelle, le sens du lieu, des sons, des odeurs, ou bien n'importe quel facteur ayant un impact important sur la pensée, les sentiments et les attitudes de l'être humain.» (Trunscott 2000). «La valeur esthétique inclut des aspects de la perception sensorielle pour lesquels des critères peuvent et devraient être établis. Ces critères peuvent inclure des considérations sur la forme, l'échelle, la texture, les matériaux, les odeurs et les sons associés au lieu et à son utilisation. » (ICOMOS Australie, 1999).

Dans ces interprétations le comité australien d'ICOMOS embrasse une vision moderne de la valeur esthétique comme une *“expérience concrète”* et un *“aspect de la perception sensorielle”*. Dépassant la vision Kantienne qui considère uniquement la dimension subjective de la valeur esthétique d'un objet (Kant 1790), le comité pose la valeur esthétique comme un nœud d'articulation entre les dimensions tangibles et intangibles des monuments. Cette manière de considérer la valeur esthétique est en relation avec les études de Erwin Panofsky sur la question de l'iconologie et de Rudolph Arnheim sur la psychologie de l'art.

En effet, étant avant tout une icône, l'image ou la perception visuelle d'un monument peut, selon Panofsky, permettre *« d'appréhender les principes sous-jacents qui révèlent l'attitude fondamentale d'une nation, une période, une classe, une religion ou un système philosophique de persuasion. »* (Panofsky 1955)

D'un autre côté, Rudolph Arnheim, dans ses études sur les relations entre le processus cognitif et le contexte visuel créé par une œuvre d'art, a tiré la conclusion suivante : *« Allant très loin au-delà de la stimulation reçue directement et momentanément par les yeux, le cerveau opère avec la vaste panoplie d'images disponibles à travers la mémoire une organisation de la totalité de l'expérience vécue en un système de contextes visuels »* (Arnheim, 1969). Interprétant ces conclusions en relation avec la discipline de la conservation du patrimoine culturel, on peut dire que les contextes visuels créés par des monuments-symboles associés à des expériences historiques de libération comme la citadelle, deviennent d'importants instruments d'éducation. La valeur esthétique en tant que nœud d'articulation entre

les dimensions tangibles et intangibles du monument devient donc une valeur active. Et avec cette valeur, un artéfact devient une chose singulièrement vivante appartenant à la conscience critique d'un groupe social. Comme Théodore Adorno le dirait, « *les artéfacts humains ne vivent pas exactement comme les peuples..., ils sont vivants car ils parlent un langage que ne peuvent parler ni les objets naturels, ni les sujets qui les ont créés. Ils parlent parce que chaque élément particulier entrant dans leur composition possède la vertu de communiquer. Ainsi, ils contrastent avec l'arbitraire de la simple existence. C'est aussi en fonction de leur qualité d'artefacts, comme produit d'un travail social, qu'ils communiquent avec l'expérience empirique où ils tirent leurs contenus en rejetant cette expérience.* » (Adorno 1970). En ce sens, les représentations visuelles et les analyses profondes de la valeur esthétique d'un artéfact constituent des démarches efficaces dans l'étude des contradictions sociales et de la richesse culturelle d'un peuple.

Dans cette ligne de pensée, Laurier Turgeon nous présente une brève histoire de la signification culturelle de l'objet-patrimoine en rapport avec la mémoire historique. Pour lui, plus qu'un témoin ou un signe, l'objet-patrimoine, dans son expression matérielle, est une force capable d'agir sur le monde social. Il est à la fois une forme d'expression de la mémoire et un moyen d'action sur cette mémoire. « *Les lieux et les objets matériels ne font pas juste nourrir la mémoire, ils participent activement à sa structuration.* » dit-il. En citant Laurent Lepaludier, Turgeon rappelle que « *L'objet est non seulement une référence cognitive qui cristallise la perception du monde mais aussi un point d'accroche essentiel de la mémoire qui structure le souvenir autour de lui* ». (Turgeon, 2007). Les lieux et les objets matériels sont donc des facteurs de production de la mémoire historique.

Le chemin inverse est aussi tout à fait possible. **La mémoire historique contribue à la structuration des lieux en tant que paramètre fondamental d'aménagement du territoire.** (Mon hypothèse de travail). Du lieu à la mémoire historique et de la mémoire historique au lieu enrichi, l'objet-patrimoine, qui peut être un site complexe, s'inscrit dans une spirale d'enrichissement de son territoire. En Haïti, le Plan Directeur Tourisme a proposé en 1996 le concept de « *Circuits de la Connaissance* » comme mode de visite du territoire en conduisant le visiteur au Plateau Central, le lieu à partir duquel les

indiens et nègres marrons ont reconquis le territoire pour aboutir à l'indépendance du pays. La Citadelle est une fortification protégeant l'entrée au Plateau Central. Cette donnée est un argument fondamental pour l'aménagement du territoire en vue du développement touristique du pays.

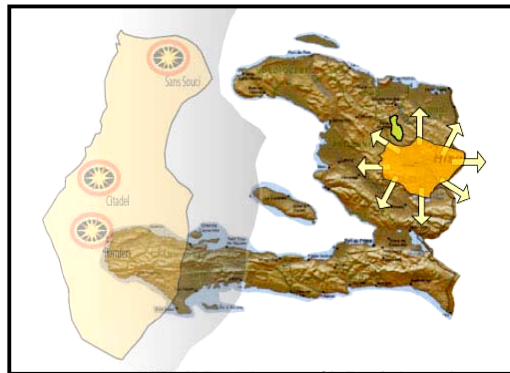


Figure 4. Localisation du Parc par rapport au Plateau Central

4. Les enjeux du tourisme durable en Haïti

Face à ce contexte de profonds changements dans le monde, tant au niveau conceptuel qu'aux niveaux environnemental et technique, Haïti reste un pays menacé par une catastrophe écologique (2% de couverture forestière) et où la pauvreté représente le fardeau quotidien de la population (60% de la population vit sous le seuil de la pauvreté absolue avec moins de 1 dollar US par jour). Pour être durable, le développement touristique haïtien devra donc satisfaire, de façon urgente, un triple besoin : (1) l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population de la région ; (2) la gestion efficace du riche patrimoine culturel et naturel ; (3) la protection de l'environnement naturel en vue d'une meilleure exploitation du flux touristique potentiel attendu.

Les travaux sur le Parc National Historique Citadelle - Sans Souci - Ramiers ont essayé d'adresser ces besoins. Au moins trois projets, malgré leurs limites, ont tenté de réaliser cette tâche :

1. Le projet ISPAN-PNUD-UNESCO pour la préservation de la Citadelle, du Palais Sans Souci et du site fortifié des Ramiers et l'Aménagement du Parc National Historique,

2. Le projet « Route 2004 » de 1995 qui a donné lieu à une série de propositions de loi sur la conservation et la gestion du Parc
3. Le Plan Directeur Tourisme de 1996 qui a placé le PNH au centre de la région touristique du Nord.

Des études et interventions sur la structure physique de la Citadelle et du Palais Sans Souci à la mise en place d'équipes de supervision et d'entretien du site ; de la compréhension des valeurs historiques, sociales, esthétiques et économiques du site à la réalisation d'études muséologiques débouchant sur des propositions de circuits de visite ; de la compréhension des intérêts contradictoires associés au site à la proposition de cadre juridique et de structure de gestion pour sa protection, le Parc National Historique a constitué un champ d'intervention privilégié dans le cadre de la lutte pour la sauvegarde de la mémoire historique du peuple haïtien.

Mais les crises successives aiguës aux niveaux socioéconomique et politique ont affecté la continuité et la cohérence des projets réalisés. La difficulté dans la mise en place d'une stratégie globale de conservation et de mise en valeur du Parc, articulée avec une vision cohérente du développement socioéconomique de la région, est l'une des conséquences de ce contexte de crises. À une échelle plus réduite, il y a aussi une crise dans la gestion de sites à haute valeur culturelle en Haïti. Cette crise s'exprime par une double incapacité :

1. Une incapacité à assumer les significations culturelles des sites et à les placer au centre du processus de planification et de l'aménagement touristique comme le suggère le *Plan Directeur Tourisme* de 1996. (Il existe encore en Haïti un rapport de conflit et d'opposition entre l'aménagement du territoire et la mémoire historique dont il faudra investiguer les paramètres).
2. Une incapacité à mettre en place un leadership stratégique efficace en termes de ressources humaines et financières, de vision, de stratégie, de méthodes de planification et d'évaluation.

5. Comment sortir de la crise ?

Définir une vision stratégique avec le Parc National Historique comme un élément Central.

La vision stratégique du développement touristique de la région Nord devra reposer sur le constat que le Parc National Historique: Citadelle-SansSouci-Ramiers articule un potentiel économique extraordinaire qu'il s'agit de mettre en valeur de manière intelligente pour relancer définitivement le tourisme en Haïti.

Le système formé par le Parc National Historique regroupe vingt sept kilomètres carrés ayant neuf caractéristiques majeures :

1. Situés au cœur du système montagneux du Nord d'Haïti ;
2. Au carrefour de trois départements géographiques ;
3. Dans la région frontalière haïtiano-dominicaine ;
4. Sur la route des croisières caribéennes ;
5. Desservis par le port touristique de Labadie ;
6. Desservis par le port international du Cap-Haïtien ;
7. Desservis par l'aéroport international du Cap-Haïtien ;
8. Déclarés Patrimoine Mondial en tant que sites dédiés à la défense du premier état fondé à l'époque contemporaine par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté ;
9. Hébergeant la plus grande collection de monuments et d'objets identitaires du peuple haïtien.



Figure 5. Le Parc National Historique :
Citadelle - Sans Souci - Ramiers au centre de la région Nord d'Haïti

Ma vision est celle d'une région où est réalisé le développement harmonieux de tout le potentiel identifié autour du Parc National Historique en intégrant les aspects écologiques, agricoles, balnéaires, urbains et culturels pour faire de l'ensemble un socle holistique pour le progrès touristique durable au service de l'amélioration des conditions de vie de la population.

Aujourd'hui, des projets d'infrastructure sont en train d'être implémentés timidement dans la région Nord avec l'appui de la Coopération Internationale dont principalement l'Union Européenne. Mais le contexte global reste défavorable au développement touristique : insalubrité, insécurité, investissements privés très faibles, absence d'une démarche cohérente pour résoudre les problèmes socioéconomiques aigus de la population (emploi productif, logement, santé, éducation, loisirs), absence d'un cadre juridico-légal et d'une force de coercition viable permettant de lutter efficacement contre la corruption, la délinquance, l'anarchie, le trafic de la drogue et le vandalisme.

Mais le plus grand handicap est l'incapacité actuelle du pays à mettre en place un leadership stratégique efficace ayant la capacité nécessaire en termes de ressources humaines et financières, de vision, de stratégie, de méthodes de planification et d'évaluation en vue de vaincre les obstacles. Mais encore faut-il une volonté réelle de vaincre ces obstacles !

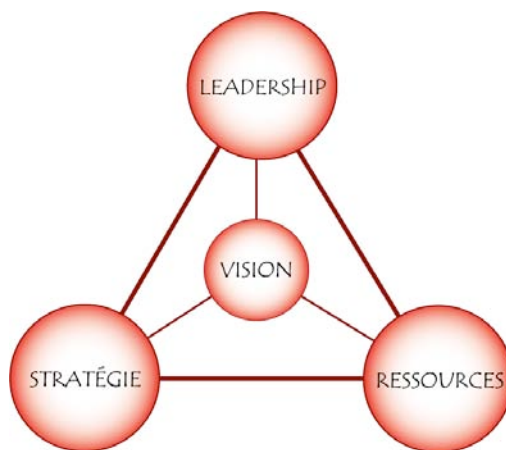


Figure 6. Paramètres d'un leadership stratégique en vue de la prise en charge du Parc.

RÉFÉRENCES

Adorno Theodor W. 1970. *Aesthetic Theory*. Traduction anglaise de Robert Hullot-Kentor. University of Minnesota Press. 1997. P.5

Arnheim Rudolph. 1969. *Visual Thinking*. University of California Press - Paperback Edition (1972)

Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN). 1986. *Les Monuments du Roi Christophe: La Citadelle, le palais de Sans Souci et le site fortifié des Ramiers. Monuments à l'indépendance d'une nation et à la liberté de son peuple*. Projet ISPAN-PNUD-UNESCO, Port-au-Prince, Haïti, Imprimerie Le Natal, 1986.

Kant Immanuel. 1790. *Critique of Judgement*. Version en ligne publiée sur le site de l'Université Adelaide (2004). « *That which is purely subjective in the representation of an object, i.e., what constitutes its reference to the subject, not to the object, is its aesthetic quality*” <http://ebooks.adelaide.edu.au/k/kant/immanuel/k16j/>

Panofsky Erwin. 1955. *Meaning in the Visual Arts*. The University of Chicago Press and Phoenix edition. 1982 (p.30)

Plan Directeur Tourisme, Rapport Principal, juin 1996. Projet PNUD/HAI /95/015. Port-au-Prince Haïti. Page 79-80.

Secrétariat Général Organisation des Etats Américains, *DEVELOPPEMENT DU TOURISME EN HAÏTI: Grandes Lignes d'un Plan National de Développement Touristique, et Aspects institutionnels.*, Washington DC, 1972.

Truscott Marilyn. 2000. *Intangible values as heritage in Australia*. http://www.international.icomos.org/victoriafalls2003/truscott_eng.htm
Icomos News, Vol.10, N° 1, March 2000.

Turgeon Laurier. 2007. *La mémoire de la culture matérielle et la culture matérielle de la mémoire*. In *OBJETS ET MEMOIRES*, Sous la direction d'Octave DEBARY et de Laurier TURGEON. Presses de l'Université Laval (Québec), Editions de la Maison des Sciences de l'Homme (Paris). 2007. Pages. 13-36.

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. 21 novembre 1972, UNESCO. (Article 5.2)

Charte du Tourisme Durable. Conférence mondiale du Tourisme durable, réunie à Lanzarote, îles Canaries, Espagne, les 27 et 28 avril 1995.

Comité ICOMOS Australie, *Guidelines to the Burra Charter: Cultural significance*. 1988, *Burra Charter*, révisée en 1999.